



AU SERVICE DE SAGIR

NOTE D'INFORMATION
N° 111 - OCTOBRE 1998

Monsieur le Président
de la Fédération départementale
des chasseurs

A l'attention du coordinateur SAGIR

Editorial

Que d'eau, que d'eau ! Cette année l'été indien aura eu deux acceptions très différentes. Si au sud de la Loire, il s'agissait d'un vrai été indien au sens canadien du terme, au nord, le mot indien a pris sa valeur géographique, le climat évoquant plus la mousson qu'une agréable arrière-saison.

Ces aléas climatiques ne sont vraisemblablement pas dénués d'influence sur la pathologie de la faune. Les parasitoses, notamment, qui posent de plus en plus de problèmes aux chevreuils de l'hexagone, sont très certainement favorisées par l'humidité ambiante qui facilite la conservation des formes infestantes. En revanche, l'extension du botulisme a sans doute été limitée par les précipitations automnales. Quant aux viroses des lagomorphes qui semblent frapper très fort cette année, la relation entre leur apparition et la météorologie, doit encore être confirmée, même si elle est fortement soupçonnée.

Ces trois entités pathologiques fournissent l'essentiel des actualités de ce bulletin. Mais son sommaire comporte aussi des analyses rétrospectives. On pourra ainsi y découvrir : les résultats de l'enquête "radioactivité" présentés par le CNEVA-Nancy, le bilan des appels concernant la faune sauvage reçus par le CNITV de Lyon ou encore la description, par le coordinateur SAGIR de Haute Savoie, de l'épizootie d'ecthyma contagieux qui a affecté les chamois de la vallée de Chamonix au printemps dernier.

Vie du réseau

Un nouveau vétérinaire à la Direction de la Recherche et du Développement ! Jean HARS, vétérinaire inspecteur mis à disposition de l'ONC par la Direction Générale de l'Alimentation (Ministère de l'Agriculture), a pris ses fonctions à Saint Benoist le 1^{er} octobre. Il travaillera plus spécialement sur les pathologies transmissibles entre la faune sauvage et les animaux domestiques. Jean HARS n'est pas un inconnu puisqu'il a assuré des vacances pour l'ONC entre 1977 et 1979 pour la mise en place d'un suivi sanitaire de la faune de montagne dans les Alpes. Tout en exerçant une activité de vétérinaire praticien à Termignon (73), il a ensuite été attaché au parc national de la Vanoise de 1980 à 1997 pour développer des programmes de recherche sur la pathologie des ongulés de montagne. Cette mise à disposition par le Ministère de l'Agriculture prouve combien notre réseau est à présent reconnu au plan national en tant que système fiable de surveillance de l'état sanitaire de la faune sauvage. Nous devons donc tous travailler ensemble pour que ses performances soient encore améliorées.

Suite à une défaillance du fournisseur, nous sommes en rupture de stock de fiches SAGIR. Nous espérons recevoir les nouvelles fiches dans la première semaine de novembre, soyez donc patients. **Si vous êtes à cours d'imprimés, ne faites pas de photocopies.** Même si vous modifiez le numéro de la fiche, il risquerait d'y avoir interférence avec une fiche déjà existante et le résultat serait inutilisable.

Par contre, vous pouvez collecter les informations demandées par l'imprimé SAGIR sur papier libre et remplir les fiches à posteriori dès qu'elles vous parviendront.

Envoi des relevés bimestriels : statu quo. Les chiffres communiqués le mois dernier n'ont subi aucune évolution

Botulisme hydrique

Confirmé en Loire Atlantique. Et dans les Bouches du Rhône ...

Un foyer de botulisme de type C a été mis en évidence dans la commune de la Chapelle Heulin (44) en juin grâce à des analyses pratiquées sur les cadavres d'une foulque, d'un milouin et de deux colverts.

Quant à la commune de Marignane (13), elle a une nouvelle fois été concernée par un épisode de botulisme de type C confirmé par des analyses faites sur les cadavres d'une foulque et d'un colvert. Contrairement aux années précédentes, cet épisode n'a provoqué qu'une faible mortalité.

Source : Christophe VIGNAUD, coordinateur SAGIR 44 et Patrice GALVAND, coordinateur SAGIR 13 - relevés bimestriels

Fortement soupçonné dans le Gard...

Un épisode de mortalité massive a affecté un bac de lagunage du département au cours des mois de juin et de juillet. Entre 500 et 600 oiseaux, principalement des colverts, mais aussi des aigrettes garzettes, et un chien auraient succombé à cette occasion. Les analyses effectuées en dehors du réseau SAGIR à la demande d'un particulier, n'ont permis ni de confirmer, ni d'infirmer la suspicion de botulisme émise au vu des symptômes et du contexte épidémiologique.

Source : Raymond TERNAT, coordinateur SAGIR 30

N.D.L.R. : Il est dommage que le réseau SAGIR local n'ait pas été prévenu à temps. Ceci aurait sans doute permis de fournir au laboratoire des prélèvements en quantité et qualité suffisante pour poser un diagnostic.

Rappelons également que, même si un spécimen de faune sauvage est apporté par un particulier "hors SAGIR", il est toujours possible, si le découvreur en est d'accord, de remplir une fiche SAGIR au laboratoire. Ceci permettra de saisir l'information dans la base de données. Les LVD qui le souhaitent peuvent disposer d'un stock de fiches sur simple demande.

Envisagé en Haute-Saône

Une soixantaine d'oiseaux d'eau, colverts et foulques, ont été trouvés morts au voisinage d'une rivière. La proximité de l'eau peut laisser imaginer que la mortalité est due au botulisme, mais une intoxication massive pourrait aussi être suspectée.

Source : FDC 71

Mortalité "anormale" de chevreuils :

les observations se multiplient

Dans le Lot et Garonne, on peut même parler de mortalité massive. En effet, au moins trente cadavres de chevreuils ont été trouvés en un mois (septembre) dans des zones débroussaillées de la forêt landaise. Quatre animaux ont fait l'objet d'analyses. Les nécropsies ont révélé un mauvais état général et un parasitisme important dans la majorité des cas. Les parasites, essentiellement internes (strongles respiratoire plus ou moins strongles digestifs), étaient dans un cas associés à des parasites externes (tiques et poux).

Les examens bactériologiques ont permis d'isoler un *Streptococcus bovis* (toujours lui !) sur un individu, mais aussi des staphylocoques : hémolytique sur un cadavre, *aureus* sur un autre.

Un animal présentait en outre un "oeil bleu", vraisemblablement révélateur d'une uvéite. Cette dernière lésion est à mettre en relation avec le nombre croissant de chevreuils "aveugles" signalés par les chasseurs du département.

La zone concernée par cette mortalité supporte une densité de chevreuils importante, même si celle-ci a été abaissée depuis 5 ou 6 ans, l'effectif du massif ayant été ramené de 3.900 à 3.100 individus. Malgré cette réduction des effectifs, le poids des animaux n'a pas augmenté ce qui pourrait signifier que la surdensité perdure. La mortalité observée pourrait dans ce cas être la traduction d'un mécanisme naturel de régulation des populations.

Source : J.F. COURREGES, FDC 47

Un épisode de mortalité massive a également affecté de nombreux chevreuils dans les départements des **Hautes Alpes** et des **Alpes de Haute Provence** fin septembre. Aucune cause de mort particulière n'a pu être mise en évidence lors de l'autopsie et des analyses réalisées au LVD 05. Les animaux analysés étaient en bon état. Ils provenaient de territoires où la densité de chevreuils est peu élevée. Cette mortalité massive qui reste inexpiquée, a cessé brusquement.

Source : Claude SARRAZIN, LVD 05

Des constatations similaires transparaissent au gré de la lecture des relevés bimestriels. C'est ainsi que dans l'**Eure**, de nombreux chevreuils analysés au cours des mois de juin et juillet révélaient un polyparasitisme important (strongles respiratoires et digestifs), un autre individu présentant des "yeux vitreux".

Le seul parasitisme massif semble aussi devoir expliquer la mort des deux chevrettes très maigres analysées en août dans le **Loiret**, de deux des huit chevreuils soumis au LVD du **Haut Rhin** au cours de l'été et d'un chevreuil trouvé en septembre dans la **Vienne**.

Dans le **Loir et Cher**, par contre, la situation est proche de celle décrite pour les Alpes de Haute Provence. Plusieurs cas de mortalité de chevreuils observés récemment ne trouvent aucune explication après avoir été soumis aux analyses de laboratoire.

Sources : Didier GUILBERT, coordinateur SAGIR 27, Luc VERAN, coordinateur SAGIR 45, Yves GUEGAN, coordinateur SAGIR 68 et Jean-Luc FERRON, coordinateur SAGIR 86, Jean-Michel LETT, coordinateur SAGIR 41 .

N.D.L.R. : L'extension géographique de ce phénomène déjà observé l'année dernière, amène à envisager rapidement un programme de recherche dont l'objectif sera de comprendre l'origine de cette mortalité anormale. Deux hypothèses couramment avancées pourraient ainsi être testées sur certains territoires : la densité-dépendance d'une part, l'existence d'un agent pathogène non encore identifié (virus, bactérie, prion ?) d'autre part.

Maladies des lagomorphes

Fort impact des viroses sur les populations

C'est ce que révèlent deux informations parvenues ce mois-ci. Le **Gard** signale ainsi que la myxomatose a provoqué dès la mi-juin des pertes importantes dans le sud du département. La maladie aurait provoqué une très forte mortalité dans les garennes, comparable à celle qui avait été observée lors de l'arrivée du virus dans le département.

Dans l'**Aube** et le **Pas de Calais**, ce sont les lièvres qui paient un lourd tribut à l'EBHS. Dans le premier département, la mortalité se manifeste depuis le début du mois d'octobre. Quant au Pas de Calais, il a été frappé par deux vagues successives de la maladie : la première a concerné tout le département vers la mi-septembre, la deuxième qui sévit depuis la fin du mois d'octobre se manifeste surtout au centre du département. La chasse est maintenue pour l'instant car, malgré la maladie, la population de lièvre semble peu affectée. Ceci corrobore les constatations faites l'année dernière où l'on n'avait observé aucun impact significatif du passage de l'EBHS sur les populations.

Sources: Raymond TERNAT, coordinateur SAGIR 30 - FDC 10 - Pierre HOUBRON, coordinateur SAGIR 62

Tularémie

Chez un lièvre en Haute Savoie

Une forte suspicion de tularémie a été émise pour expliquer la mort d'un lièvre trouvé dans la commune de Groisy (74).

Le cadavre de l'animal présentait en effet une rate hypertrophiée, en forme de cigare ce qui est une des lésions caractéristiques de la maladie. Si le diagnostic était confirmé par le CNEVA-Alfort, ce cas serait le premier dans le département.

Sans attendre la confirmation de la maladie par le laboratoire de référence, le réseau SAGIR local a aussitôt prévenu tous les présidents d'ACCA en leur rappelant les précautions à respecter en présence d'un lièvre malade, mort ou présentant un comportement anormal. Parallèlement, des analyses ont été effectuées sur des lièvres prélevés à la chasse pour rechercher d'éventuelles lésions de tularémie. Toutes ces analyses se sont révélées négatives

Source: Philippe GASNE, coordinateur SAGIR 74

Chez l'homme dans le Lot

Un cas de tularémie humaine vient d'être confirmé dans le département du Lot. Le malade, un chasseur, a développé un syndrome grippal pendant environ une semaine avant de faire pratiquer des analyses qui ont conclu à un diagnostic de tularémie. Il a vraisemblablement contracté la maladie en dépouillant un lièvre chassé dans la commune de Cressenssac, limitrophe des départements de la Corrèze et de la Dordogne. Le réseau SAGIR local a diffusé l'information auprès des chasseurs locaux, de la DSV et de la MSA, de façon à mettre en éveil toutes les personnes qui pourraient être concernées par la maladie tant chez le lièvre que chez l'homme. Des analyses seront également pratiquées sur des lièvres trouvés morts ou prélevés à la chasse pour apprécier la prévalence de la tularémie dans le département.

Source: Eric PUJOL, coordinateur SAGIR 46

N.D.L.R. :

Saluons l'excellent réflexe des coordinateurs du réseau SAGIR de Haute Savoie et du Lot qui ont aussitôt pensé à communiquer l'information aux chasseurs qui figurent parmi les personnes les plus exposées. Il convient en effet de rappeler que, même si en France, la tularémie ne tue pas (contrairement à la forme observée aux USA), elle n'en reste pas moins une maladie désagréable pouvant laisser des séquelles invalidantes.

Et en Espagne

On dispose maintenant d'un premier bilan de l'épizootie de tularémie détectée en début d'année dans le nord de l'Espagne (Cf. Lettres SAGIR N° 104 et 108). Au total, 580 cas ont été officiellement recensés dans 18 provinces des Communautés de Castilla y Leon, Cantabria, Cataluña, La Rioja, Galicia, Navarra, Asturias, Comunidad Valenciana et Madrid.

Source: Trofeo, N° 341, Octobre 1998

Le mot du Centralisateur

Contamination radioactive des viandes d'animaux sauvages : résultats de l'enquête effectuée sur le territoire français de septembre 1997 à mi-septembre 1998

La découverte, pendant l'hiver 1996/1997 sur le massif vosgien de viandes de sanglier contaminées, a conduit la Direction Générale de l'Alimentation (DGAL) du Ministère de l'Agriculture à mener une enquête sur les animaux sauvages de l'ensemble du territoire français. Elle s'est appuyée pour plus de rapidité et plus d'efficacité sur un réseau de surveillance de la santé des animaux sauvages mis en place depuis 10 ans et ayant fait ses preuves : le réseau SAGIR.

Aux partenaires habituels de ce réseau : ONC, coordinateurs SAGIR des Fédérations départementales des chasseurs, Laboratoires vétérinaires départementaux et CNEVA-Nancy, se sont joints pour cette opération, les Directions des services vétérinaires chargées par la DGAL de régler le prix des analyses et de les intégrer dans le plan de surveillance des contaminants habituel.

Un courrier daté de 22 septembre 1997, adressé à tous les partenaires, a donné le coup d'envoi de cette opération de surveillance plus particulière du gibier et autres animaux sauvages.

Le présent rapport ne rend compte que des prélèvements qui ont fait l'objet d'une fiche SAGIR qui nous a été transmise.

Certains résultats nous ont été transmis, d'autre pas. Certains prélèvements sont toujours congelés dans les laboratoires dans l'attente d'un traitement en nombre. Le récapitulatif suivant ne prétend donc pas être exhaustif. Des résultats sont parvenus seulement et directement à la DGAL (départements : 10, 26, 44). D'autres sont actuellement détenus au niveau local (LVD ou DSV). Seuls, ceux des Vosges ont été récupérés localement par nos soins compte tenu de l'historique du problème.

Dès réception du courrier précité, de nombreux coordinateurs SAGIR, très intéressés par l'enquête, ont pris contact avec notre service. Ils se sont attachés à bien comprendre les circuits proposés et, dans la plupart des cas, à établir un échantillonnage raisonné des prélèvements à faire. Ils se sont aussi concertés avec les autres partenaires concernés. Les laboratoires vétérinaires départementaux ont, ainsi qu'à leur habitude, fait parvenir à Nancy les fiches SAGIR avec les résultats de recherche de radioactivité lorsque les analyses étaient faites dans le même temps. Très peu de résultats nous sont parvenus des laboratoires spécialisés dans cette recherche, malgré le courrier qui leur avait été adressé par la DGAL en janvier 1998. Il est évident que la procédure n'était pas habituelle et que la communication des résultats n'est peut-être que différée. De même, il semble que les laboratoires départementaux ne nous aient pas toujours transmis ces résultats complémentaires.

Le résultat de l'enquête est cependant très satisfaisant compte tenu de la rapidité de sa mise en place.

Les commémoratifs des prélèvements de 37 départements nous sont parvenus. Ils sont correctement répartis sur tout le territoire français à l'exception de la région Bretagne-Pays de Loire, du Tarn et Garonne et de tous ses départements limitrophes. Certains départements dont la contribution est modeste peuvent avoir été plus actifs que ne l'indique le tableau 1, les résultats ne nous étant pas tous parvenus.

Tableau 1

Départ.	Nombre de prélèvements	Départ.	Nombre de prélèvements
03	3	50	1
04	12	52	1
08	09	54	17
09	13	57	11
11	4	61	7
14	18	62	1
16	11	64	7
18	1	67	4
19	3	68	6
21	11	69	19
23	8	70	6
25	25	76	6
27	16	78	11
28	33	79	10
33	3	80	2
36	64	88	17
38	20	89	24
39	15	91	11
40	2	95	7
48	22		

Bien que les espèces chassables, habituellement majoritairement représentées dans le réseau SAGIR, soient encore prépondérantes, un soin particulier a été apporté par les FDC afin de nous fournir des animaux présumés "sensibles", prédateurs pour la plupart. Ainsi, les sangliers, renards, mais aussi martres et blaireaux, ont été acheminés vers les laboratoires. Le tableau 2 fait état des 30 espèces représentées et de leur répartition.

Sur l'ensemble de la période considérée, 438 fiches de commémoratifs nous sont parvenues. La radioactivité était inférieure au seuil de détection des méthodes mises en oeuvre pour l'ensemble des 195 résultats qui nous ont été communiqués (44 % des fiches). Restent 243 analyses "en cours" dont nous ne désespérons pas d'obtenir les résultats.

Un résultat supérieur aux normes admises a été communiqué par le département des Vosges. Un sanglier de l'ouest du département a obtenu un résultat de 1.018 Bq/kg en Césium 137.

Les 16 autres résultats du département sont largement au-dessous des seuils tolérés et même des seuils de détection.

Tableau 2

Espèce prélevée	Nbre de prélèvements
Bécasse	2
Blaireau	9
Buse variable	1
Canard	1
Cerf	27
Chamois	5
Chat sauvage	2
Chevreuril	111
Chouette hulotte	1
Corneille	1
Cygne tuberculé	1
Daim	1
Faisan	4
Fouine	2
Grive	3
Lapin de garenne	31
Lièvre	76
Martre	6
Merle	1
Mouflon	1
Oiseau	1
Perdrix grise	9
Pie bavarde	6
Pigeon ramier	9
Pigeon sp.	3
Ragondin	6
Renard	24
Sanglier	101
Sarcelle	1
Vanneau	2

Christine HATIER & Marc ARTOIS
CNEVA Nancy

N.D.L.R. : Les données de la Haute Savoie reçues récemment à Saint Benoist, viennent à point nommé compléter ce rapport. 35 prélèvements ont été effectués dans 24 communes. 13 espèces différentes ont fait l'objet de prélèvement : 10 sangliers, 4 cerfs, 4 chevreuils, 4 chamois, 1 mouflon, 1 bouquetin, 2 renards, 3 fouines, 1 hermine, 1 corneille, 1 cygne, 1 écureuil et 2 marmottes.

4 résultats sont positifs en césium 137 (teneur en Becquerels supérieure aux normes), il s'agit de :

- 2 sangliers tués à la chasse sur la commune de Saxel le 25/09/97 (respectivement 96 Bq/kg frais soit 400 Bq/kg de produit sec et 73 Bq/kg frais soit 330 Bq/kg sec)
- 1 sanglier tué à la chasse sur la commune de Vulbens le 14/09/97 : 122 Bq/kg frais, soit 409 Bq/kg sec
- 1 marmotte tuée à la chasse le 14/09/97 : 25 Bq/kg frais, soit 69 Bq/kg sec.

Source: Philippe GASNE, coordinateur SAGIR 74

Le mot du CNITV

Bilan des appels concernant la faune sauvages reçus au CNITV au premier semestre 1998.

Le CNITV a reçu 42 appels concernant la faune sauvage durant le premier semestre 1998. Cela représente une reprise d'activité par rapport à l'année 1997, où seuls 24 appels avaient été enregistrés.

La répartition des appels par type montre toujours une proportion élevée de demandes de conseils faisant suite à une intoxication suspectée ou avérée, après son dénouement. Les conseils devançant ainsi nettement les demandes de renseignement (appel en dehors de toute intoxication) et les urgences (appels survenant lorsque des animaux présentent des troubles à la suite d'une exposition suspectée ou confirmée à un toxique). Il est vrai que ce premier semestre n'a pas fait l'objet de nombreux cas de "mort subite" parmi les espèces sauvages, en dehors des intoxications par les anticoagulants qui ont été traitées directement par le laboratoire, et des cas de mortalités avec les semences traitées qui sont généralement transmises à d'autres intervenants (Industriels, SRPV, LVD ou Laboratoire de toxicologie).

Concernant les demandeurs, on constate que ce sont les vétérinaires praticiens qui sont devenus les principaux interlocuteurs du CNITV pour la faune sauvage, devançant de très peu les LVD.

Les FDC restent en retrait, même si elles ont appelé un peu plus le Centre qu'au cours des années précédentes. Il faut donc souligner une fois de plus que le CNITV, accessible 24 h sur 24, 7 jours sur 7 au 04.78.87.10.40, est un service très utile pour toute demande concernant les intoxications et les toxiques.

La distribution mensuelle des appels est conforme à ce que l'on observe depuis plusieurs années. Le maximum se situe au printemps ce qui correspond à l'importance des traitements phytosanitaires à cette saison, mais aussi à la présence de nombreux animaux jeunes souvent plus susceptibles d'être intoxiqués (animaux inexpérimentés et/ou plus sensibles, ressources alimentaires réduites). Aucun produit particulier n'explique l'importance du pic printanier.

La répartition des appels par espèce animale est identique à celle des années antérieures, excepté 1997. En effet, ce sont les oiseaux qui sont les plus impliqués, notamment les pigeons, les perdrix et les "canards". Il est vrai que les mortalités concernant plusieurs oiseaux (voire plusieurs dizaines) sont plus facilement détectées sur le terrain que celles qui frappent un lapin ou un lièvre.

La distribution par toxique montre que, comme d'habitude, ce sont les pesticides qui focalisent l'attention. Ceci résulte de l'utilisation de ces produits sur de larges surfaces en contact fréquent (voire permanent ?) avec la faune sauvage. Le produit le plus souvent incriminé est le chloralose, utilisé comme corvicide, taupicide, souricide, mais aussi comme auxiliaire du braconnage. Il n'est pas rare de recevoir un appel en relation avec l'utilisation de ce produit pour appâter des oiseaux ou, une fois le forfait commis, parce que l'utilisateur hésitant avant de consommer la viande des oiseaux ainsi capturés, contacte le CNITV pour être rassuré.

Sur les 42 appels reçus, 13 sont "certains" ou "probables", autrement dit, dans ces 13 cas, le toxique incriminé est vraisemblablement à l'origine de l'intoxication. Cette faible proportion peut s'expliquer par le fait que, s'agissant de faune sauvage, les interlocuteurs ont généralement des commémoratifs moins détaillés que pour les animaux domestiques.

En conclusion, sur les six premiers mois de l'année, on constate les tendances suivantes :

- le nombre d'appels est en nette augmentation, principalement du fait des particuliers et des FDC ;
- les toxiques incriminés sont toujours les pesticides avec le chloralose en premier lieu ;
- les oiseaux sont concernés en priorité avec un nombre plus réduit de mortalités massives ce semestre que l'année dernière ;
- la variété des toxiques incriminés est encore plus importante que les années précédentes.

Philippe BERNY

CNITV Ecole nationale vétérinaire de Lyon

Le coin des coordinateurs

ÉPIZOOTIE D'ECTHYMA CONTAGIEUX

Vallée de Chamonix - Printemps 1998

LA MALADIE

L'ecthyma contagieux est une maladie contagieuse d'origine virale entraînant surtout une inflammation de la muqueuse buccale. Elle se traduit par l'apparition d'érosions, puis de croûtes brunes ou de formations bourgeonnantes au niveau de la bouche et surtout des lèvres. Les lésions peuvent toutefois se rencontrer sur les paupières, au niveau des mamelles et des pieds.

L'ecthyma contagieux peut affecter les ovins, les caprins, le chamois, le bouquetin. Les jeunes animaux sont particulièrement sensibles.

La maladie peut atteindre également les chiens et les chats ainsi que l'homme (zoonose mineure).

Elle peut entraîner la mort par inanition surtout lorsque diverses bactéries viennent surinfecter les lésions buccales. Les animaux atteints sont souvent observés à l'écart des groupes, ils doivent se résoudre à manger de la neige du fait de la douleur les empêchant de manger tout autre aliment.

Cette maladie guérit généralement spontanément en 3 semaines à 1 mois lorsque les lésions ne se surinfectent pas.

Le virus est très résistant dans le milieu extérieur, jusqu'à 10 à 20 ans au niveau du sol.

La transmission se fait par contact direct (alimentation, léchage). Dans les troupeaux, les agneaux "voleurs" (tétant plusieurs mères) sont un important facteur de propagation.

C'est véritablement une maladie de "terrain" dont l'expression dépend de l'état physiologique de l'hôte ; il existe toutefois des souches à virulence différente, certaines s'avérant très pathogènes alors que d'autres restent bénignes.

Cette maladie n'est pas reconnue légalement contagieuse et de ce fait n'engendre aucune obligation de contrôle pour les éleveurs.

HISTORIQUE

L'ecthyma est répertorié dans la littérature en 1787 sur le mouton. Des cas sont fréquemment signalés en France sans prendre de forme épizootique.

La maladie est également connue sur les ongulés sauvages où elle est diagnostiquée de façon sporadique avec parfois quelques épisodes plus importants (ex : en 1992 dans les Alpes du nord franco-italiennes).

En 1996, pour la première fois, on signale une importante mortalité sur le chamois et le bouquetin due à l'ecthyma contagieux dans la vallée de l'Eau d'Olle - Isère. Entre décembre 1996 et avril 1997, 125 chamois et 19 bouquetins sont retrouvés morts pour une population de 700 chamois et 350 bouquetins.

Pour les 125 chamois retrouvés, la maladie est présente sur 42 cadavres, 76 d'entre eux n'étant pas analysable. La majorité des animaux ont un âge inférieur à cinq ans, avec 50% de cabris.

En janvier 1998, seul un nouveau cas est signalé dans cette zone (un individu).

En Haute-Savoie, la maladie est décelée sur la faune sauvage en 1991 dans le massif des Voirons sur trois chamois et en 1996 dans un parc animalier aux Houches sur un chamois et deux bouquetins.

C'est en 1998, au mois de février, que l'épizootie se déclare dans la vallée de Chamonix.

PRESENTATION DU SITE

La zone touchée se trouve sur la commune de Chamonix, dans le massif du Mont-Blanc. Elle est comprise entre l'est de la Mer de glace et le sud-ouest du glacier des Bossons.

Très accidentée, elle est au 2/3 boisée et les recensements y sont difficiles. La population de chamois est estimée à 100-130 individus. Il n'y a pas de comptage fiable depuis 1994.

Cette zone est également un secteur d'hivernage où l'on trouve une bonne densité de cerfs et de chevreuils.

Le cheptel de moutons se résume à une cinquantaine de têtes.

EVOLUTION DE LA MALADIE

Le premier chamois atteint est découvert le 1^{er} février 1998, il est acheminé au laboratoire vétérinaire de Seynod dans le cadre du réseau SAGIR ; l'analyse met en évidence le virus de l'ecthyma contagieux.

Un suivi se met en place avec le SDG 74, la BMI et le lieutenant de louveterie PAYOT Pascal. Très vite, la présence du chien de rouge de Monsieur PAYOT (un drahtaar) se révèle efficace et indispensable pour découvrir les cadavres des chamois dans ce milieu accidenté, boisé et enneigé.

62 chamois sont découverts dans la période de février à mai dont 50% en mars, 48 présentent des symptômes de l'ecthyma :

- 19 adultes dont : 17 âgés de 3 à 5 ans, 1 de 9 ans et 1 de 13 ans (sexe ratio 1/1) ;
- 02 éterlous ;
- 01 éterle ;
- 26 cabris ;
- 14 cadavres dont il est impossible de déterminer la cause de la mort.

Deux animaux sont découverts en avril et un dernier début mai dont l'analyse attribue la mort à une broncho-pneumonie bien qu'il présente les symptômes de l'ecthyma (croûtes).

Sur ce dernier point, le Docteur vétérinaire D. GAUTHIER fait remarquer à la suite de l'analyse :

"...il est important de ne pas regrouper tous les cas de mortalité sous le libellé "ecthyma". En effet, à partir du moment où un effort plus spécifique de recueil des causes de mortalité est effectué, on met en évidence toute la mortalité normale qui serait restée inaperçue, en plus des cas dus vraiment à la maladie étudiée. Dans le cas présent l'ecthyma est un épiphénomène par rapport à la broncho-pneumonie..."

BILAN

Un comptage est effectué le 1^{er} mai avec de bonnes conditions climatiques sur la majorité du massif.

185 chamois sont recensés dont 114 dans la zone infectée par l'ecthyma. Le nombre de jeunes recensés y est d'ailleurs inférieur au reste du massif.

Le comptage met en évidence la sous-estimation initiale de la population de la zone "ecthyma" (100-130 avant maladie pour 114 après).

Le foyer infectieux a été virulent durant deux mois. L'hypothèse actuelle de l'apparition de cette pathologie chez le chamois est une contamination de la pâture par des ongulés domestiques, suivi par le passage d'ongulés sauvages sur les mêmes lieux. La maladie s'exprime aux premiers grands froids lorsque les microtraumatismes labiaux créent une porte d'entrée pour les virus.

D'autre part, la forte densité d'ongulés dans cette zone d'hivernage (surtout de cerf) oblige les chamois à se regrouper favorisant probablement la propagation virale.

A contrario, l'enneigement et les limites naturelles que sont la Mer de Glace et le glacier des Bossons ont constitué une barrière naturelle à l'extension de la maladie.

Le GNCFS P. GASNE
 Coordinateur du réseau SAGIR Haute-Savoie

François LAMARQUE - Préservation de la Faune
 Office National de la Chasse

Impression: Atelier de reproduction de l' O.N.C.